

AVIS AUX PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion ALLIANZ GLOBAL INVESTORS GmbH de supprimer la délégation partielle de la gestion financière à Allianz Global Investors UK Limited ("AllianzGI UK"), pour le fonds Allianz Euro Oblig Court Terme ISR (part IC et/ou D : FR0010914572 ; part RC : FR0011387299 ; part MC : FR0013285038 ; part WC : FR0013309218 ; part RC2 : FR0013358579).

Dorénavant, le fonds sera uniquement géré par Allianz Global Investors GmbH.

Les autres caractéristiques de l'OPC demeurent inchangées.

Cette modification ne modifie pas le profil rendement/risque de votre fonds et ne constitue pas une mutation soumise à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »).

Aucune action spécifique de votre part n'est requise

La documentation réglementaire de l'OPC sera actualisée en conséquence à compter du 28 mai 2026.

Nous vous invitons à vous référer au prospectus et DIC du fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès de Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).

Allianz Global Investors Succursale française

3, boulevard des Italiens | 75113 Paris Cedex 02 | Tél : + 33 (0)1.73.05.73.05 | Fax : +33 (0)1.73.05.71.31 | 799 378 369 RCS Paris

Une succursale de Allianz Global Investors GmbH

Bockenheimer Landstrasse 42-44 | 60323 Francfort sur le Main, Allemagne |

Siège social : Francfort sur le Main | HBR 9340 RC Francfort sur le Main | Juridiction : Francfort sur le Main

Président du Conseil de Surveillance : Tobias C. Pross | Conseil d'Administration : Alexandra Auer (Chairperson), Dr. Verena Jäger, Ingo Mainert, Dr. Robert Schmidt, Petra Trautschold, Birte Trenkner